



Monsieur Brice HORTEFEUX
Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des
Collectivités Territoriales
1, Place Beauvau
75800-PARIS CEDEX 08

Paris le 26 avril 2010

*Nos Réf: c/SG/2010.04.26MOE-MB
Objet : Préavis de Grève 06.05.2010*

Monsieur le Ministre,

Pour défendre la qualité de l'accueil des jeunes enfants, remise en cause par les projets de modification des textes applicables au secteur de la petite enfance, la Fédération CFDT INTERCO appelle les personnels d'accueil des jeunes enfants à participer à une journée de grève, le 6 mai 2010.

La fédération CFDT INTERCO souhaite que, comme le prévoit la loi, la période de préavis de grève soit mise à profit pour ouvrir la négociation.

La présente lettre vaut préavis de grève de 24 heures, de 0 heure à minuit, pour le jeudi 6 mai 2010. Ce préavis couvre l'ensemble des personnels des structures d'accueil des jeunes enfants, y compris ceux commençant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

Marie-Odile ESCH
Secrétaire Générale

Copies à : **François BAROIN**, Ministre du Budget, des comptes publics et de la Réforme de l'Etat
Alain MARLEIX, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux collectivités territoriales
Eric WOERTH, Ministre du travail, de la solidarité et de la Fonction Publique
Georges TRON, Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction Publique
Nadine MORANO, Secrétaire d'Etat chargée de la famille et de la solidarité